

M. GAUTRELET demande pourquoi ne pas demander au STIF et à l'Etat d'avoir des lignes plus directes et plus nombreuses à Etampes, évitant de rallonger le temps de transport puisque comme la SNCF a des difficultés financières, elle ne pourra pas faire autrement que de démultiplier les stations.

M. RAGU répond qu'il n'a pas les éléments pour apprécier cette remarque. Par contre, il précise que l'on n'a pas attendu cette motion pour discuter du sujet avec la SNCF, mais il existe des problèmes d'adéquation entre la fréquence des trains et le nombre de voies.

M. GAUTRELET indique être d'accord sur le fond de cette motion. Par contre, il dit être gêné par rapport au Règlement Intérieur. Il avait proposé une motion portant sur la Santé, elle a été rejetée.

M. RAGU répond que cette motion n'a pas été rédigée par la Commune d'Etréchy. On ne peut pas pour autant accepter des motions en nombre trop important, sur tous les sujets.

M. GLEYZE indique que son groupe prend acte de l'intérêt de cette motion. Le mécontentement des usagers de la ligne C est pris en compte et il se félicite de cette proposition.

Il regrette que dans le communiqué de presse publié mi-février par le Comité de la ligne C, n'apparaissent que des usagers de la partie Nord. Il demande s'il ne serait pas possible pour la commune d'intervenir afin que les usagers du Sud (Etampes, Etréchy et les communes avoisinantes) puissent être inclus dans ce communiqué.

M. RAGU répond que ce vœu a été exaucé dans la mesure où une invitation de ce comité, à été envoyée à la Commune, simplement cette invitation est arrivée pendant la période électorale. Nous avons tous été usagers de la ligne C et nous savons que les difficultés persistent aujourd'hui. Chaque fois que l'occasion nous en sera donnée, il est évident que, dans l'intérêt des Strépiniaçois, on agira.

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, à **L'UNANIMITE**,

AFFIRME sa complète mobilisation pour participer à une concertation sur l'organisation des transports en Essonne afin que les problèmes rencontrés soient traités de façon prioritaire par l'ensemble des acteurs du Département, de la Région, de l'Etat et de tous les responsables des transports en Ile de France

AFFIRME que pour les Essonniens, usagers de la grande couronne, les investissements doivent être prioritairement dirigés vers l'existant, réhabilitation des infrastructures et accélération du renouvellement des matériels roulants, plutôt que vers des infrastructures nouvelles en petite couronne,

DEMANDE à l'Etat, dans le cadre du plan de relance comme cela a été fait pour le RER A, que soient complétés les financements du plan de mobilisation de la région Ile de France concernant le schéma directeur de la ligne C

REFUSE toute modification des schémas directeurs de la ligne C du RER qui aboutirait à une dégradation des conditions de trajets pour les usagers et un allongement des délais pour rejoindre Paris

DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE POUR LA FETE DE LA SCIENCE

Mme DAILLY présente le dossier.

Fort du succès des années précédentes, le Conseil général de l'Essonne a émis un nouvel appel à projets "L'Essonne fête la science" pour 2009. Ce dispositif vise à soutenir les événements organisés pendant la semaine de "La fête de la science", opération nationale prévue du 16 au 22 novembre 2009, avec pour thème cette année "*Aux origines de la vie et de l'univers : quelles évolutions, quelles révolutions ?*".

Le Conseil Général de l'Essonne pouvant apporter son soutien financier à hauteur de 50% des dépenses engagées, il importe donc de déposer notre projet avant le 4 mai 2009, délai de rigueur.

Il est proposé de s'inscrire dans cette opération de diffusion de la culture scientifique, sur un thème intitulé « **Les origines lointaines de la vie à Etréchy il y a 35 millions d'années : le stampien** ».

En se basant sur le bilan 2008 (activités, budget), le projet 2009 peut être estimé comme suit :

- 2 ou 3 conférences :	150 euros par conférence
- Exposition (1 semaine) : emprunt d'objets, assurance des objets, fabrication de panneaux, location de vitrines, éventuel gardiennage :	2000 euros
- Animation scolaire (primaire et collège) pendant l'exposition :	1500 euros
- Frais divers : inauguration, alimentation, petit matériel :	200 euros
- Visite guidée d'un site lié au thème de l'exposition :	1000 euros

Soit un total d'environ **5000 euros**

Une réunion de la commission Culture déterminera le programme lorsque les diverses prestations possibles auront été inventoriées avec le référent scientifique (avec lequel nous sommes maintenant en contact).

Il est demandé au Conseil de bien vouloir délibérer afin d'approuver le projet développé par la Commune sur le thème « *Les origines lointaines de la vie à Etréchy il y a 35 millions d'années : le stampien* », d'autoriser le dépôt de ce projet s'inscrivant dans l'opération « la fête de la science » prévue du 16 au 22 novembre 2009, et solliciter une subvention départementale à hauteur de 50% d'une dépense globale estimée de l'ordre de 5.000 € HT.

Considérant l'opération nationale intitulée « la Fête de la science » devant se dérouler du 16 au 22 novembre 2009,

Considérant l'appel à projets lancé par le Département de l'Essonne, s'inscrivant dans cette opération,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, à **L'UNANIMITE**,

APPROUVE le projet développé par la Commune sur le thème « Les origines lointaines de la vie à Etréchy il y a 35 millions d'années : le stampien »,

AUTORISE le dépôt de ce projet s'inscrivant dans l'opération « la fête de la science » prévue du 16 au 22 novembre 2009,

SOLLICITE une subvention départementale à hauteur de 50% d'une dépense globale estimée de l'ordre de 5.000 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.